

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PONTIAC**

PROCÈS-VERBAL de la séance spéciale du Conseil municipal tenue le dimanche,
11 avril 2010 à 19h30 à la Bibliothèque de Luskville située au 2024, route 148, Pontiac à
laquelle étaient présents :

Edward McCann, maire, Dr Jean Amyotte, maire suppléant les conseillers, Roger Larose, Lynne
Beaton, Jim Coyle, Inès Pontiroli et Brian Middlemiss.

ÉGALEMENT PRÉSENT : le directeur général.

Ouverture de la séance à 19h35.

**10-04-131
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Convention collective
3. Levée de la séance

Il est

Proposé par Brian Middlemiss
Appuyé par Inès Pontiroli

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que préparé et lu.

Adoptée

**10-04-132
CONVENTION COLLECTIVE**

Il est

Proposé par Edward McCann
Appuyé par Brian Middlemiss

ET RÉSOLU QUE le conseil accepte le projet de convention collective tel que présenté par le
directeur général aux élus.

AMENDEMENT

Il est

Proposé par Jim Coyle
Appuyé par Dr Jean Amyotte

ET RÉSOLU QUE le conseil accepte le projet de convention collective présenté par le directeur
général en modifiant l'annexe A « taux des salaires » afin d'inclure la classe 6 applicable à
compter du 11 avril 2010 (échelon majorant le salaire des cols bleus de 0,20 \$ de l'heure et des
cols blancs de 0,40 \$ de l'heure).

Le vote est demandé et enregistré comme suit :

POUR

Jim Coyle
Roger Larose
Lynne Beaton
Dr Jean Amyotte

CONTRE

Brian Middlemiss
Inès Pontiroli
Edward McCann

Adoptée sur division

10-04-133

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est

Proposé par Edward McCann
Appuyé par Brian Middlemiss

ET RÉSOLU de lever l'assemblée à 21h00 ayant épuisé l'ordre du jour.

Adoptée

MAIRE

DIRECTEUR GÉNÉRAL

« Je, Edward McCann, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».